

DISCLAIMER

The present version of the national guideline has been accepted by the President of the CPVO for its use in technical examinations carried out on behalf of the CPVO or for the take-over of reports serving as a basis for a CPVO decision.

Protocole technique d'examen DHS

Distinction, Homogénéité, Stabilité

Magnolia

MAGNO, MAGNO_DEN, MAGNO_DOL, MAGNO_FIG, MAGNO_FOG,
MAGNO_GRA, MAGNO_KOB, MAGNO_LAE, MAGNO_LDO,
MAGNO_LIL, MAGNO_LOE, MAGNO_LSO, MAGNO_SLI, MAGNO_SOU,
MAGNO_STE, MAGNO_VIR

Version établie en janvier 2019

DOCDHS/ORN/MAG/PROTO/001/IND2

3 pages, 1 annexe

La mise à jour porte sur :

- Le nom du RDHS et de l'assistante RDHS
- L'adresse du GEVES de Brion
- La date de dépôt du dossier
- La qualité du matériel végétal à fournir
- Le matériel étudié
- Le regroupement des variétés
- La norme d'homogénéité
- L'approche envisagée concernant les plantes de réserve

GEVES
Marie-Hélène GANDELIN, assistante RDHS
Stéphanie CHRISTIEN RDHS
Unité expérimentale GEVES de BRION
Domaine de Boisselière, Brion
49250 LES BOIS D'ANJOU - France
Tél : +33 (0)2 41 57 03 70
Fax : +33 (0)2 41 57 46 19
marie-helene.gandelin@geves.fr
stephanie.christien@geves.fr

Ce protocole technique, doit être lu avec le protocole général d'examen DHS pour le groupe d'espèces ornementales.

1 Conditions d'examen

La date limite de dépôt des dossiers est le **30 juin**.

Le matériel végétal, **8 plantes bien racinées de 1,5 à 2 mètres de haut, cultivées en conteneurs**, doit être fourni entre le **1^{er}** et le **15 octobre**.

2 Déroutement de l'examen

2.1 Collection de référence

Voir le paragraphe 2.1 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ». La collection effective est maintenue en pleine terre au parc de la Beaujoire, NANTES (44), à raison d'1 plante par variété.

2.2 Le matériel étudié : nature et effectif

Les variétés étudiées sont des clones issus de semis de hasard, de croisements contrôlés ou d'évènements de mutation naturels.

Un effectif minimal de **6 plantes** est implanté.

2.3 Dispositif expérimental et conduite culturale

Dispositifs DHS

La station **GEVES – Unité expérimentale de Brion – Domaine de la Boisselière, Brion – F-49250 LES BOIS D'ANJOU**, est responsable des études DHS qui sont généralement menées en 3 ans à raison d'un cycle d'étude d'octobre à juin.

Implantation	en extérieur en pleine terre ou en pot sous abris quand besoin
Nombre de répétitions	1 répétition
Type d'implantation	1 ou 2 lignes
Intervalle entre plantes	Entre 1 et 1,50 mètres pour les variétés en pot et 3 mètres pour les autres

Conduite culturale

Les recommandations générales d'expérimentation sont appliquées. Les interventions en cours de culture sont les suivantes :

L'irrigation : l'essai est irrigué par aspersion pour une irrigation régulière et systématique permettant la bonne installation et le bon développement des plantes.

La fertilisation : elle est raisonnée en fonction des besoins des plantes.

Les traitements phytosanitaires : Aucun produit ayant une incidence sur le développement naturel des plantes n'est utilisé (nanifiant, hormone...). Une protection raisonnée sera réalisée de manière préventive ou curative avec des produits homologués en fonction du développement des parasites ou pathogènes (traitement locaux ou globaux).

2.4 Les caractères observés

En l'absence de protocole OCVV et de guideline UPOV, la liste des caractères du protocole national figure à l'annexe 1.

2.5 Les caractères additionnels

Il n'y a pas de caractère additionnel actuellement utilisé pour cette espèce.

2.6 Regroupement des variétés

Les caractères indispensables au regroupement des variétés candidates et des variétés de référence sont présentés ci-dessous, conformément aux documents de référence.

N° OCVV	Libellé du caractère
2	Plante : port
3	Plante : persistance du feuillage
12	Limbe : forme
17	Limbe : couleur de la face supérieure
19	Limbe : couleur secondaire
24	Limbe : position de la feuille sur la tige
26	Fleur : période d'apparition
28	Fleur : type
33	Tépale : couleur de la face externe, avec les groupes suivants Gr.1 : blanc Gr.2 : ivoire Gr.3 : rose clair Gr.4 : rose moyen Gr.5 : rose foncé Gr.6 : rouge

2.7 Essais particuliers

Voir le paragraphe 2.7 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

2.8 Traitement des données

Aucun caractère ne fait l'objet de mesures individuelles.

Distinction :

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

Homogénéité : son évaluation résulte du décompte des plantes hors type dans l'effectif mis en place ; en référence au document UPOV TGP/8 les tolérances pour une probabilité d'acceptation d'au moins 95% et une norme de population de 1% sont les suivantes :

Effectif observé	Nombre de plantes « hors type » toléré
1-5	0
6-35	1
36-82	2
83-137	3

Sauf cas exceptionnel, les plantes supplémentaires sont détruites une fois que toutes les plantes se sont bien établies et avant l'évaluation de l'homogénéité

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

Stabilité :

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

3 Visite des essais

Les dates suivantes sont mentionnées à titre indicatif, elles sont fonction des aléas expérimentaux. Le stade optimal de visite des essais Magnolia est généralement entre les semaines 11 et 13 ou les semaines 27 et 31 selon les types variétaux.

4 Transmission des résultats d'examen

Les rapports intérimaires sont transmis pour chaque cycle de l'année n le 15 septembre de l'année n+1.

Les **rapports définitifs** sont transmis à l'issue du dernier cycle d'étude de l'année n le **30 novembre de l'année n+1**.

Annexe 1 : liste des caractères observés pour Magnolia

N°	Libellé du caractère national
1	Plante : vigueur 1-très faible 3-faible 5-moyenne 7-forte 9-très forte
2 [G]	Plante : port 1-dressé 2-demi-dressé 3-horizontal 4-compact 5-pyramidal
3 [G]	Plante : persistance du feuillage 1-caduc 2-persistant
4	Plante : rapport hauteur/largeur 1-plus haut que large 2-aussi haut que large 3-plus large que haut
5	Tige : Angle intérieur des tiges latérales avec la tige principale 1-très aigu 2-aigu large 3-droit 4-obtus
6	Tige : longueur des entre-nœuds (au 1/3 de la tige) 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-longue 9-très longue
7	Tige : couleur de la jeune tige 1-vert clair 2-vert moyen 3-vert grisâtre, 4-vert brunâtre
8	Tige : couleur de la tige âgée 1-vert grisâtre 2-brun grisâtre moyen 3-brun clair, 4-brun moyen
9	Tige : intensité de la pruine 1-très faible 3-faible 5-moyenne 7-forte 9-très forte
10	Limbe : longueur 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-longue 9-très longue

11	Limbe : largeur 1-très étroite 3-étroite 5-moyenne 7-large 9-très large
12 [G]	Limbe : forme 1-elliptique étroit 2-elliptique 3-ovale 4-obovale
13	Limbe : longueur de la pointe 1-courte 2-moyenne 3-longue
14	Limbe : forme de la base 1-pointue 2-obtuse 3-arrondie
15	Limbe : pubescence de la face externe 1-nulle ou très faible 3-faible 5-moyenne 7-forte 9-très forte
16	Limbe : pubescence de la face interne 1-nulle ou très faible 3-faible 5-moyenne 7-forte 9-très forte
17 [G]	Limbe : couleur de la face supérieure 1-vert jaune 2-vert clair 3-vert moyen 4-vert grisâtre 5-vert foncé
18	Limbe : couleur de la face inférieure 1-vert 2-vert grisâtre 3-brun clair 4-brun moyen 5-brun foncé
19 [G]	Limbe : couleur secondaire 1-absente 9-présente
20	Limbe : distribution de la couleur secondaire 1-marginée 2-diffuse
21	Limbe : ondulations du bord 1-nulle ou très faible 3-faible 5-moyenne 7-forte 9-très forte
22	Limbe : brillance 1-très faible 3-faible 5-moyenne 7-forte 9-très forte

23	Limbe : forme en section transversale 1-concave 2-droit 3-convexe
24 [G]	Limbe : position de la feuille sur la tige 1-alterne 2-opposée
25	Pétiole : longueur 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-longue 9-très longue
26 [G]	Fleur : période d'apparition 1-avant les feuilles 2-après les feuilles
27	Fleur : diamètre 1-très petit 3-petit 5-moyen 7-grand 9-très grand
28 [G]	Fleur : type 1-simple 2-semi-double 3-double
29	Tépale : nombre 1-inférieur ou égal à 6 2-inférieur ou égal à 11 3-plus de 11
30	Tépale : degré de chevauchement 1-absent ou très faible 3-faible 5-moyen 7-fort 9-très fort
31	Tépale : longueur 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-longue 9-très longue
32	Tépale : largeur 1-très étroite 3-étroite 5-moyenne 7-large 9-très large
33 [G]	Tépale : couleur de la face externe Couleur RHS
34	Tépale : couleur face interne Couleur RHS

35	Tépale : forme 1-oblongue 2-oblancéolée 3-obovale 4-spatulée
36	Tépale : forme de l'apex 1-aiguë 2-obtuse 3-arrondie
37	Tépale : couleur des étamines 1-blanche 2-jaunâtre 3-rose violacé
38	Fruit : netteté 1-peu net 2-net
39	Fruit : couleur Couleur RHS
40	Epoque de début de floraison 1-très précoce 3-précoce 5-moyenne 7-tardive 9-très tardive
41	Fleur : parfum 1-très faible 3-faible 5-moyen 7-fort 9-très fort

[G] : caractère de groupement